

Ligne 11 Collège Paul Arène / Peymeinade Centre Centenaire / Avenue des Termes / Saint Exupéry / Les Murêts / Collège Paul Arène / Peymeinade Centre Centenaire

Fonctionne du lundi au vendredi uniquement en période scolaire

à compter du 01 septembre 2015

	Collège Paul Arène	Peymeinade Centre Centenaire	Avenue des Termes	Saint Exupéry	Les Murêts	Collège Paul Arène	Peymeinade Centre Centenaire
	-	07:15	07:20	-	-	07:50	08:00
	-	08:10	08:15	08:35	08:40	08:50	09:00
	12:05	12:10	12:15	12:25	12:30	-	12:40
B	-	12:50	12:55	13:10	13:15	13:25	13:30
A	13:05	13:10	13:15	13:25	13:30	-	13:40
B	13:35	13:40	13:45	13:55	14:00	-	14:10
B	14:35	14:40	14:45	14:55	15:00	-	15:10
B	15:35	15:40	15:45	15:55	16:00	-	16:10
B	16:35	16:40	16:45	16:55	17:00	-	17:10

A fonctionne uniquement le mercredi - **B** ne fonctionne pas le mercredi

HORAIRE DE 7h15 ARRÊTS DÉSSERVIS : PEYMEINADE CENTRE CENTENAIRE, CASERNE DES POMPIERS, MOULIÈRES, AV. DES TERMES 3, 2 ET 1, CH. DES MAURES ET DES ADRÊTS, CH. DES MAURES ET DES ADRÊTS 2, LES TERMES, AMIRAL DE GRASSE, LES JAS NEUF, LES HAUTS DE LA FRAYÈRE, LES FUSTIERS, LES PUIITS, LE CANDÉOU, LA SAOUVE, AIRE DE VIDAL, LA CARDELLE, LA CANTINE, LES DEUX CYPRÈS, COLLEGE PAUL ARÈNE, PEYMEINADE CENTRE CENTENAIRE.

HORAIRE DE 7h45 ARRÊTS DÉSSERVIS (service effectué par le véhicule de la ligne 14) : LES HAUTS DE LA FRAYÈRE, LES FUSTIERS, LES PUIITS, LE CANDÉOU, LA SAOUVE, AIRE DE VIDAL, LA CARDELLE, LA CANTINE, LES DEUX CYPRÈS, COLLEGE PAUL ARÈNE, PEYMEINADE CENTRE CENTENAIRE.

HORAIRE DE 8h10, 12h50 ARRÊTS DÉSSERVIS : PEYMEINADE CENTRE CENTENAIRE, CASERNE DES POMPIERS, MOULIÈRES, AV. DES TERMES 3, 2 ET 1, CH. DES MAURES ET DES ADRÊTS, CH. DES MAURES ET DES ADRÊTS 2, LES TERMES, AMIRAL DE GRASSE, LES JAS NEUF, LES HAUTS DE LA FRAYÈRE, LES FUSTIERS, LES PUIITS, LE CANDÉOU, LA SAOUVE, LES MIMOSAS, SAINT EXUPÉRY, RIVIERA, LA SAOUVE, AIRE DE VIDAL, LA CARDELLE, LA CANTINE, LES DEUX CYPRÈS, COLLEGE PAUL ARÈNE, PEYMEINADE CENTRE CENTENAIRE.

HORAIRES DE 12H05, 13h05, 13h35, 14h35, 15h35, 16h35 ARRÊTS DÉSSERVIS : COLLEGE PAUL ARÈNE, PEYMEINADE CENTRE CENTENAIRE, CASERNE DES POMPIERS, MOULIÈRES, AV. DES TERMES 3, 2 ET 1, CH. DES MAURES ET DES ADRÊTS, CH. DES MAURES ET DES ADRÊTS 2, LES TERMES, AMIRAL DE GRASSE, LES JAS NEUF, LES HAUTS DE LA FRAYÈRE, LES FUSTIERS, LES PUIITS, LE CANDÉOU, LA SAOUVE, LES MIMOSAS, SAINT EXUPÉRY, RIVIERA, LA SAOUVE, AIRE DE VIDAL, CH. DES PLAINES, LES MURÊTS, LES BERENGUIERS, LA CANTINE, LA CARDELLE, LES DEUX CYPRÈS, PEYMEINADE CENTRE CENTENAIRE.